

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 197**présenté par
Mme Levy

ARTICLE 71

À l'alinéa 13, après le mot :

« et »,

insérer le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de la rapporteure.